

CHAPITRES 231 ET 232

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 231
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
(Personnel)

EFFECTIFS
1980-81 1981-82

Article 170. — *Dépenses de personnel*

TRAITEMENTS ET ACCESSOIRES
(en milliers de francs)

1	1	Président	»
1	1	Directeur de Cabinet	»
1	1	Chef de Cabinet	»
1	1	Attaché de Cabinet	»
1	1	Chargé de mission	»
1	1	Secrétaire du Président du C.E.S.	»
1	2	Conseiller technique	»
1	1	Secrétaire général	»
1	1	Commis d'administration	»
1	1	Agent d'administration	»
1	1	Documentaliste	»
5	5	Sténodactylographe et dactylographe ..	»
1	1	Standardiste	»
1	1	Huissier	»
6	6	Chauffeur	»
2	2	Planton	»
1	1	Ronéotypiste	»
1	1	Gérante	»
5	6	Agent d'entretien	»
		Assistant technique	»
33	35		23.750.000 »
		Abondement et parts contributives	3.563.000 »
		Prévisions pour avancement	2.731.000 »
		Prestations familiales	1.452.000 »
		Indemnités de représentation	1.800.000 »
		Indemnités de fonctions	2.508.000 »
		Indemnités de vacances diverses et travaux supplémentaires	2.995.000 »
		Total de l'article 170	38.795.000 »